

1^{ère} ÉDITION

M GRAND PRIX DE LA RESPONSABILITÉ DES MÉDIAS

CLÔTURE
DES INSCRIPTIONS
21 avril

JURY
10 mai

REMISE
DES PRIX
13 juin

LE GRAND PRIX QUI RÉCOMPENSE
LES ENGAGEMENTS RSE DES MÉDIAS FRANÇAIS

Un événement



en partenariat avec



RAISON D'ÊTRE

Madame, Monsieur,

Les médias occupent une place majeure dans la vie des Français.

Véritables garants de la démocratie, les médias se sont engagés, depuis plusieurs années, dans une démarche d'exemplarité qui se trouve renforcée par la réglementation, par les fortes attentes des consommateurs et des citoyens, mais aussi par une volonté affirmée des annonceurs de véhiculer une image positive et responsable.

Fort de ce contexte, tout l'écosystème des médias et de la communication se mobilise pour transformer collectivement les mentalités afin de construire un monde plus solidaire, plus inclusif et plus durable.

Pour parvenir à leurs objectifs, les médias et l'ensemble des partenaires qui les entourent, à savoir les régies, les agences médias, les agences de pub, les producteurs de contenu, les acteurs de la tech et les instituts d'études s'engagent pour participer à cet effort de responsabilité collective.

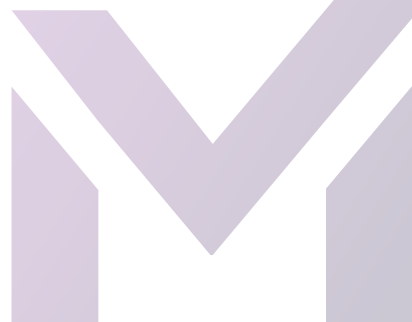
Ainsi, c'est toute une filière qui s'inscrit dans une démarche de progrès et qui travaille ensemble à un monde meilleur, plus juste et plus responsable.

Ce premier Grand Prix de la Responsabilité des Médias a pour vocation de mettre en lumière les différentes initiatives des médias et des régies qui défendent des valeurs de responsabilité sociales, sociétales et environnementales.

Il récompensera les actions et engagements individuels des différents acteurs à l'égard des parties prenantes à savoir les téléspectateurs, lecteur, salariés, clients, actionnaires, fournisseurs, pouvoirs publics, et société civile. Il veillera également à mettre en lumière les démarches collectives, les nouvelles méthodes de collaboration entre les différents professionnels de la filière.

Emmanuelle Prache

Directrice Générale
Prache Media Event



RÈGLES DE SÉLECTION

OBJECTIF

Ce Grand Prix vise à récompenser **les meilleures initiatives RSE** des régies et des médias français.

LE JURY

Le jury sera composé d'**experts reconnus du secteur des médias** : directeurs de rédaction, directeurs de régies et agences média, agences créatives ou sociétés de production, journalistes, directeurs de la communication, directeurs marketing, consultants, directeurs RSE...

Le jury se réunira le **10 mai 2023** et élira les prix par catégories (Or, Argent et Bronze en fonction de la volumétrie des dossiers reçus) ainsi que le Grand Prix 2023. Les jurés concernés ne peuvent voter pour leurs propres dossiers de candidature.

En fonction des dossiers de candidature reçus, l'organisation et/ou le jury se réservent le droit d'ouvrir une nouvelle catégorie.

PROMOTION DU PALMARÈS

Le palmarès sera dévoilé le **13 juin 2023** lors d'un événement réunissant plus de 300 personnes. Les résultats seront à retrouver sur INfluencia, média partenaire de l'événement et les newsletters relatives au Grand Prix.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury s'attachera à juger l'ensemble des dossiers de candidature sur les critères suivants :

- La qualité des actions menées
- La démarche de progression au regard des objectifs RSE fixés
- L'implication des parties prenantes

PÉRIODE D'ÉLIGIBILITÉ

Les candidats peuvent présenter des **actions menées entre mars 2021 et avril 2023**.

FRAIS DE PARTICIPATION

Droit d'inscription : 700€ HT

Frais de participation par dossier déposé : 600€ HT

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Les dossiers de candidature doivent nous parvenir au plus tard le **21 avril 2023**.

Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

LES CATÉGORIES

ENGAGEMENT SOCIAL

Ces catégories récompensent les actions mises en place par les médias en faveur de la parité, de l'inclusion et de la diversité.

1. Politique de parité homme-femme
2. Diversité et inclusion : lutte contre toute forme de discrimination au sein de l'entreprise
3. Santé, sécurité et bien-être au travail
4. Formation des équipes
5. Actions de solidarité

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Ces catégories récompensent les actions en faveur d'une société plus responsable.

6. Responsabilité éditoriale des médias : accompagnement des citoyens pour un comportement plus responsable, lutte contre les fake news, formation des journalistes...
7. Publicité responsable
8. Respect des fournisseurs
9. Évènements responsables : actions de mécénat, organisation de salons, de conférences ou tout autre événement...
10. Contenu RSE : émission, podcast, article de presse, vidéo, compte social média, hors-série...

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Ces catégories récompensent les initiatives écologiques mises en place par les médias, les régies et l'ensemble des parties prenantes pour se transformer positivement face aux enjeux climats et carbone tout en allant dans le sens de la performance et de l'innovation.

11. Optimisation des ressources : mesures écologiques prises par les médias dans tout ou partie de la chaîne de production dans les domaines du digital ou du print pour préserver les ressources (numérique, papier, colle, plastique, routage, transport, traitement des déchets...)
12. Réduction de l'empreinte carbone : outils mis en place pour mesurer et réduire l'empreinte carbone des campagnes publicitaires print et digitales
13. Transition écologique des clients annonceurs

CONSTITUTION DES DOSSIERS

COMPOSITION DU DOSSIER EN LIGNE

Toutes les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié :

<https://grand-prix-responsabilite-medias.pforme.candidature.com/>

Choix de la catégorie dans laquelle vous déposez votre dossier

Descriptif de l'initiative présentée en 6 parties :

- 1 : Présentation de l'entreprise
- 2 : Contexte, problématique et objectifs RSE fixés en interne
- 3 : Méthodes et/ou actions mises en place
- 4 : Résultats et chiffres clés
- 5 : Implications des parties prenantes
- 6 : Perspectives d'évolution de l'initiative

Annexes

Vous pouvez joindre à votre candidature ou tout document annexe à la compréhension du dossier (5 annexes maximum).

Formats privilégiés :

- Vidéo via lien YouTube, Vimeo, etc
- Photo (.JPEG)
- PDF (livre blanc, compte rendu, rapport...)
- Lien vers site internet
- Audio (.mp3)

Crédits

Ces informations seront exploitées dans le cadre de la production de la soirée de remise de prix. Une fois les inscriptions clôturées, elles ne pourront être modifiées. Nous vous remercions donc de veiller à l'exactitude des données renseignées. Nous vous demandons également un court résumé de votre projet ainsi qu'un visuel (format : 1920x1080px).

Fiche contacts

Nous collectons ces informations afin que les personnes associées à votre dossier de candidature soient invitées à la soirée de remise des prix.

(Ex : *Président.e / Directeur.rice Général.e, Directeur.rice Général.e, Nom du/de la responsable de l'initiative au sein de l'entreprise, Responsable de l'envoi du dossier de candidature ou tout.es autres intervenant.e.s (agence, cabinet de conseil, annonceur etc.).*)

NB : 6 invitations par dossier soumis, 2 contacts minimum à renseigner.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Envoi des candidatures sur la plateforme dédiée avant le 21 avril 2023 :

<https://grand-prix-responsabilite-medias.pforme.candidature.com/>

Contact :

Justine BERTHELOT - mail : justine@prachemediaevent.fr - Tel : 07 72 10 64 37

Océane MARSAU - mail : oceane@prachemediaevent.fr - Tel : 07 72 10 64 37

CGV – GRANDS PRIX PRACHE MEDIA EVENT

1) L'AGENCE

Créée en 2008 par Emmanuelle Prache, l'agence Prache Media Event (Groupe INfluencia) est spécialisée dans la conception, l'organisation, le financement, la production et la médiatisation d'opérations de communication. Elle accompagne les entreprises du secteur de la communication, du marketing et des médias ainsi que les fédérations professionnelles du secteur.

Prache Media Event organise, chaque année, 6 Grands Prix sur des thématiques singulières : le Grand Prix du Brand Content qui récompense les meilleures stratégies de contenu de marque ; le Grand Prix de la Data qui récompense les meilleurs dispositifs utilisant la data au service de la stratégie marketing ; le Grand Prix de la Good Economie qui récompense les meilleures initiatives d'entreprises engagées pour une transformation écologique, sociale et solidaire de leurs activités, au service du Bien Commun ; le Grand Prix Syntec Conseil qui met à l'honneur la qualité des contributions des acteurs du conseil et des études, en récompensant des projets qui ont su montrer les meilleures performances ; les Adtech Awards by Minted qui récompense les acteurs de la publicité digitale et enfin le Grand Prix de la Responsabilité des Médias qui récompense les engagements RSE des médias français.

2) LES CANDIDATS

Peuvent candidater aux Grands Prix organisés par l'agence toute entreprise et particulièrement les acteurs du marketing, de la publicité, de la communication, des médias et du conseil : agences de publicité, agences média, régies, annonceurs, sociétés de conseil ou d'études, acteurs publics, associations professionnelles etc..

Est considéré comme candidat, toute entreprise dépositaire d'un ou plusieurs dossiers de candidature.

3) CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le candidat déclare avoir pris connaissance des renseignements indiqués dans le dossier de candidature ainsi que les éléments demandés et nécessaires à sa candidature.

Le candidat s'engage à envoyer sa candidature sur la plateforme prévue à cet effet. Aucun dossier sous format papier ne sera traité par Prache Media Event.

Les candidats peuvent modifier leur candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite de clôture des inscriptions. En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture.

Prache Media Event s'engage à transmettre au jury l'ensemble des dossiers de candidature reçus dans le cadre de l'organisation de ces Grands Prix.

Les candidatures sont strictement confidentielles et n'ont vocation qu'à être partagées avec les membres du jury. Concernant les éléments demandés pour la remise de prix (voir onglet sur la plateforme : Crédits), l'entreprise dépositaire déclare être propriétaire des droits de toute nature permettant la reproduction de sa ou ses réalisation(s) présentée(s) dans tout support papier ou numérique édité par Prache Media Event et ses partenaires média.

Les candidats peuvent déposer un même dossier dans plusieurs catégories si celui-ci est légitime à y figurer. La fonction « copier » sur la plateforme d'inscription au Grand Prix sert à dupliquer un dossier de candidature dans une autre catégorie.



CGV – GRANDS PRIX PRACHE MEDIA EVENT

4) JURY

Dans le cadre de l'organisation de chaque Grand Prix, Prache Media Event constitue un jury apte à juger les réalisations présentées par les candidats.

Le jury est composé de professionnels et en particulier du secteur des médias, de la publicité, du marketing, de la communication, du conseil en fonction du Grand Prix organisé.

En fonction de la volumétrie de dossiers reçus pour chaque Grand Prix, le jury élit les Prix Or, Argent et Bronze par catégorie.

En fonction de la qualité des dossiers, le jury peut décider de ne pas récompenser certaines catégories.

Les dossiers présentés aux Grand Prix sont diffusés aux membres du jury dans les catégories dans lesquelles les candidats se sont inscrits.

Le jury peut, s'il le souhaite, changer un dossier de catégorie.

Les jurés concernés par un dossier de candidature ne peuvent ni voter, ni s'exprimer sur leurs propres réalisations.

5) PROMOTION DU PALMARÈS

Les Grands Prix sont promus dans les médias partenaires de l'événement ainsi que sur les supports de communication édités par Prache Media Event (newsletters, bannières, article etc).

Une remise de prix est également organisée pour chaque Grand Prix qui met à l'honneur le palmarès de l'année. Les participants recevront leurs récompenses à cette occasion.

6) FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation peuvent être payés par virement bancaire ou chèque. Une facture est émise depuis la plateforme d'inscription suite à l'envoi de la ou les candidatures.

Ils sont indiqués dans le dossier de candidature ainsi que sur chaque plateforme d'inscription au Grand Prix.

Le candidat s'engage à régler les frais de participation relative à sa participation selon les modalités demandées par Prache Media Event.

7) CONTACTS

Pour toute question sur le processus d'inscription et l'accompagnement des candidatures, vous pouvez contacter :

- Justine BERTHELOT – justine@prachemediaevent.fr
- Océane MARSAU – oceane@prachemediaevent.fr

Pour tout envoi d'objet physique à diffuser au jury, le candidat peut l'envoyer à l'adresse suivante :

Prache Media Event

A l'attention de Justine Berthelot / Océane Marsau

32 Boulogne

32 avenue Pierre Grenier

92100 Boulogne-Billancourt

Réception coursier de 9h à 18h.

CGV – GRANDS PRIX PRACHE MEDIA EVENT

8) CHANGEMENT DU CALENDRIER PAR L'ORGANISATEUR

Prache Media Event se réserve le droit de modifier les calendriers de ses Grands Prix (clôture des inscriptions, jury, soirée de remise de prix). L'agence s'engage à avertir les candidats en cas de changement du calendrier. Les conditions générales s'appliquent au nouveau calendrier décidé par Prache Media Event.

9) CAS DE FORCE MAJEURE : REPORT / ANNULATION

Est considéré comme cas de force majeure, tout événement dont les critères sont fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher Prache Media Event soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans leurs exécutions.

Prache Media Event s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas de force majeure.

En cas d'annulation d'un Grand Prix, Prache Media Event restituera les sommes perçues aux candidats.

Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés à un Grand Prix est jugé comme étant insuffisant, Prache Media Event se réserve le droit d'annuler Grand Prix en question. Prache Media Event restituera les sommes perçues aux candidats.

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des candidats des Grands Prix organisés par Prache Media Event. Toute candidature au Grand Prix implique d'adhésion aux conditions générales de vente.

Siège social

Prache Media Event
32 avenue Pierre Grenier
92100 Boulogne-Billancourt
SAS au capital de 60 000€
503 697 963 R.C.S. Paris

